



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Peines

Question écrite n° 49022

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la recrudescence des crimes à caractère sexuel et la nécessité de mettre en place un suivi médical des personnes qui se rendent coupables de ces crimes. Il souhaiterait connaître l'ensemble des mesures qui ont été prises ces dernières années afin d'assurer l'encadrement et le suivi médical des personnes condamnées pour crime à caractère sexuel, durant l'exécution de leur peine et à leur sortie de prison. Il souhaiterait aussi connaître les mesures qu'il compte encore prendre en la matière ainsi que la forme qu'elles pourront avoir : législative ou réglementaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui apporter des précisions sur ces deux points.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49022

Rubrique : Délinquance et criminalité

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1036